

COMPIÈGNE

N O T R E V I L L E



Septembre 2021 - N°397

Votre information municipale

www.compiegne.fr



Rentrée scolaire

Page 2

Festivités

Les 10 ans du Pont-Neuf

Page 5



Aménagement

**La nouvelle chaufferie
biomasse**

Page 7



Dossier

ANRU II, c'est parti !

Pages 8 & 9





Rentrée scolaire : la ville de Compiègne renforce ses actions

Chaque année, la ville de Compiègne prépare la rentrée scolaire en lien avec l'Education nationale. Ces derniers mois ont mis encore plus en évidence le rôle primordial des équipes municipales pour un fonctionnement optimum et en toute sécurité des écoles maternelles et élémentaires.

« La ville de Compiègne s'implique toujours plus pour optimiser la sécurité aux abords des établissements scolaires, faire en sorte que les élèves puissent s'épanouir à travers des activités culturelles, la pratique d'un sport, ou encore lors des vacances apprenantes. La santé de nos enfants est aussi primordiale et la ville s'est engagée dans une démarche durable et solidaire pour l'approvisionnement de ses restaurants scolaires. »



Sophie SCHWARZ

1^{ère} adjointe au maire déléguée à l'enseignement et à la réussite éducative

Maintien des protocoles sanitaires à la rentrée

Les protocoles sanitaires seront perpétués par mesure de prévention et adaptés en fonction des directives du ministère de l'Education nationale.

Nettoyage quotidien approfondi des sanitaires, désinfection des zones contacts (poignées de portes, rampes, interrupteurs, robinets) seront maintenus à la rentrée, quelle que soit la situation.

Dédoublage de classes

Afin de favoriser un apprentissage renforcé et l'égalité des chances, le dédoublement de classes s'appliquera également cette année aux trois grandes sections de maternelles en REP + des écoles de Royallieu, Pompidou I et II. La Ville de Compiègne mettra tout en œuvre pour la mise en place de ce dispositif dès la rentrée.

Favoriser l'équilibre et l'épanouissement des élèves

Développer le sport à l'école

Pour faire vivre à tous une dynamique autour des Jeux 2024, la Ville de Compiègne et l'Agglomération développent des passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif. Objectif : amener les jeunes Compiégnois vers une pratique sportive durable et peu importe que ces sports soient olympiques ou pas. Près de 1500 enfants des centres de loisirs, centres municipaux, écoles labellisées « Génération 2024 », classes labellisées « Classes Olympiques », ont déjà participé aux actions mises en place par le service Jeunesse et Sports de la ville. De la Semaine Olympique et Paralympique en février au Village Sports organisé en juin dernier, les enfants ont pu aller à la découverte de nombreux sports, rencontrer des athlètes, et réaliser le « défi2024m » sur le concept « Bouger, apprendre, découvrir » du Comité International Olympique. D'autres événements sont d'ores et déjà prévus pour cette nouvelle année scolaire, avec des disciplines sportives autres que celles pratiquées dans nos Centres de préparation aux Jeux.

Pour 2021-2022, la patinoire de Mercières a élaboré un projet pédagogique à destination des écoles élémentaires de la ville. Les élèves pourront bénéficier de cycles d'initiation aux sports de glace. Pour ce faire, un éducateur territorial des activités physiques et sportives sera mis à disposition des enseignants, ce qui permettra d'accueillir jusqu'à 96 classes par an.

Les vacances apprenantes

Le dispositif « Vacances apprenantes » financé par l'Etat permet aux jeunes Compiégnois du CP à la Terminale de bénéficier, pendant les vacances, d'un programme qui associe consolidation des apprentissages scolaires et activités éducatives dans les domaines culturel, sportif et du développement durable, encadrées par des professionnels. La Ville de Compiègne met pour cela à disposition des salles de classes et s'associe étroitement à la conception des activités éducatives et de loisirs proposées aux enfants.

Sensibiliser les plus jeunes aux sciences

Créé en 2017, le centre pilote « La main à la pâte » situé dans les locaux de l'école élémentaire de Royallieu, promeut une pratique active et raisonnée des sciences et de la technologie. Son ambition ? Permettre à chaque enfant de mieux comprendre le monde qui l'entoure en dévelop-

pant sa capacité de penser et d'agir. Propositions de projets scientifiques, co-interventions auprès des élèves, formation et accompagnement des enseignants, organisation de temps forts (expositions, rencontres et échanges avec des scientifiques...) en direction des classes et des familles, prêt de matériel...font partie des missions de ce pôle.

La Ville de Compiègne vient de renouveler la convention de partenariat avec ce centre pilote.

La sécurité à l'école, c'est l'affaire de tous

Depuis 2019, des policiers municipaux déjeunent dans les cantines de Compiègne pour aller à la rencontre des petits Compiégnois et instaurer un climat de confiance. Une initiative particulièrement appréciée par les enfants qui peuvent ainsi échanger avec les forces de l'ordre.

La Ville de Compiègne renforce ses actions en matière de sécurité aux abords des écoles, avec notamment la présence d'agents municipaux dont la mission est de faire traverser la chaussée sur les passages piétons, pour garantir la sécurité des enfants. Les policiers municipaux mènent en parallèle des actions de sensibilisation à proximité des écoles dans l'objectif de faire prendre conscience aux familles de certaines incivilités récurrentes (stationnement sauvage, dépôt des enfants devant l'école, arrêt des véhicules sur les passages piétons,...).

La Ville de Compiègne a également équipé les élèves qui effectuent de courts trajets à pied pour se rendre sur leur lieu de restauration ou d'accueil périscolaire, de gilets de sécurité munis de bandes réfléchissantes. 660 gilets de sécurité ont ainsi été distribués.

Les cantines adoptent le bio

Ces dernières années, la ville de Compiègne a tenu son engagement et a créé des restaurants scolaires au sein des écoles ou à proximité, afin que les enfants puissent profiter pleinement de la pause méridienne pour se divertir, tout en bénéficiant de produits de qualité issus des productions locales.

Plus de bio et de produits locaux

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les enfants des écoles et accueils de loisirs qui bénéficient de la restauration scolaire et de goûters ont désormais dans leur assiette plusieurs produits bio par semaine. La qualité gustative mais aussi la valeur nutritionnelle et calorique des repas proposés sont privilégiées, avec des repas équilibrés adaptés à l'âge des enfants. Les produits agricoles et d'élevage proviennent de l'agriculture raisonnée ou de l'agriculture biologique et les produits frais de saison sont favorisés. Pour permettre aux enfants de découvrir de nouvelles saveurs, des repas végétariens sont proposés une fois par semaine.

Des petits déjeuners équilibrés pour bien commencer la journée !

Les enfants de deux écoles maternelles en REP +, Royallieu et Philéas Lebesgue, bénéficient d'ores et déjà d'un petit déjeuner une fois par semaine au sein de leur établissement. L'objectif est de leur faire découvrir des produits variés (céréaliés, laitiers, fruitiers) en vue d'un petit déjeuner équilibré, tout en privilégiant les produits naturels. D'autres écoles, séduites par le dispositif, devraient le mettre en place au cours de la prochaine année scolaire, dans le cadre du partenariat Education nationale - Ville de Compiègne.



Découverte d'activités sportives lors du Village Sports au stade Paul Petitpoisson.



Exposition présentée aux élèves, dans le cadre de la convention avec le centre pilote "La main à la pâte".

Un portail famille plus ergonomique

L'accès au portail famille sera facilité. Début 2022, une nouvelle version du portail famille sera mise en œuvre, elle sera consultable sur smartphones et tablettes. En plus du paiement en ligne sécurisé déjà en place, une connexion entre les différents services municipaux (crèches, inscriptions et restauration scolaires, périscolaire) permettra un partage des données et un meilleur suivi des dossiers. Les familles seront cependant toujours tenues d'inscrire leurs enfants auprès des différents services.



De la culture avant toute chose !

Après cet été une nouvelle fois bousculé, qui a tant tardé à exaucer nos souhaits de retour à une vie normale, je vous invite à partager ensemble des moments d'évasion. Quoi de plus naturel alors que de profiter de notre belle programmation culturelle !

Que ce soit lors d'une visite des expositions permanentes dans nos musées municipaux, ou lors de la découverte des œuvres d'Albert Robida à travers une exposition exceptionnelle au Centre Antoine Vivenel, de Francis Martinuzzi ou encore de Thierry Vaubourgoin à l'Espace Saint-Pierre des Minimes, vous allez vous abandonner aux dernières rêveries de l'été.

Profitez aussi des Rendez-vous de septembre au Cloître Saint-Corneille pour découvrir le très rare musée lapidaire situé dans les ailes ouest et nord, ainsi que des Journées du Patrimoine qui vous réserveront de belles surprises.

L'Espace Jean Legendre renoue avec le public après cette année de fermeture contrainte et nous immerge dans une programmation éclectique faite de théâtre, de chant, de danse, d'opéra, mais aussi d'art du cirque et de spectacle de marionnettes.

De son côté, le Conservatoire de Compiègne élargit encore son offre avec la création d'une classe de théâtre pour les jeunes de 11 à 16 ans et d'un ensemble de musique actuelle ouvert aux musiciens amateurs extérieurs à l'établissement. Notons aussi l'effort financier de la collectivité qui, pour encourager le retour des Compiégnois dans les lieux culturels et compte tenu de la fermeture de certains établissements pendant la crise sanitaire, a adopté des remises de 20 à 30% sur les tarifs appliqués au sein de l'Ecole des Beaux-Arts et du Conservatoire de Compiègne ainsi que le gel des tarifs pour les musées municipaux, le Mémorial de l'Internement et de la Déportation et les bibliothèques. Efforts de la ville qui s'expriment aussi via l'élargissement des classes CLEA dès cette rentrée.

Ne nous le cachons pas, le pass sanitaire qui nous est maintenant imposé dans tous nos lieux de culture et de loisirs est aussi une très bonne façon de découvrir nos équipements en toute quiétude. Profitons-en !

Philippe MARINI

Maire de Compiègne
Sénateur Honoraire de l'Oise
Président de l'ARC



1 Ambiance festive dans les rues du centre-ville jusqu'au 4 septembre, avec le Festival d'été organisé par la Ville de Compiègne et l'association Compiègne les Vitrites de Votre Ville.

2 La nouvelle salle d'armes, aménagée dans l'ancien manège de l'Ecole d'état-major et destinée au Cercle d'Escrime Georges Tainturier, a été inaugurée. Dotée d'équipements homologués pour les compétitions de haut niveau, cette salle est aussi l'un des huit centres de préparation aux Jeux 2024 retenus sur le territoire de l'ARC.

3 Belle affluence dans les différents lieux culturels, lors de la Nuit des musées.

4 Des sites naturels remarquables, mais aussi des lieux emblématiques comme le Théâtre Impérial, ont accueilli le Festival des Forêts pour une vingtaine de concerts.

5 La deuxième édition du rassemblement d'Austin Mini a attiré les amateurs de ces petites voitures anglaises, nées au début des années 1960, dans le magnifique parc de l'Abbaye de Bayser.

6 Structures gonflables, bacs de sable, jeux d'eau et de glisse, tournois sportifs, ateliers artistiques et créatifs et bien d'autres activités, ont été au programme de Compiègne Plage durant tout l'été, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

7 Superbe spectacle pyrotechnique à l'hippodrome de Compiègne pour la Fête Nationale, malgré les mauvaises conditions météorologiques.

8 Le Carnaval des enfants, décalé cette année en juillet, s'est déroulé sous le signe de l'Euro 2020 !



Sommaire

SCOLAIRE	2	ENVIRONNEMENT	11
IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL.....	3	EXPRESSION LIBRE.....	13
FESTIVITÉS.....	5	ACTUALITÉS	14
CHAUFFAGE URBAIN	7	VIE PRATIQUE	15
DOSSIER : ANRU II	8-9	CULTURE.....	16

"Allô, Monsieur le Maire..."
03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le maire au téléphone,
le lundi 27 septembre entre 8h30 et 9h30.

Réunion de quartier

Mercredi 15 septembre à 20h30
pour le quartier du Clos des Roses
à l'école élémentaire Philéas Lebesgue
- Pass sanitaire obligatoire -

Retrouvez toute l'actualité du
Compiégnois "en images" sur :
www.agglo-compiegne.fr

Suivez-nous sur :

YouTube
Compiègne et son agglomération



Une autre idée de la garde à la maison !

AIDE DE LA
CAF & CRÉDIT
D'IMPÔT DE
50% *



Un babysitting régulier
qui assure côté sécurité, je prends !

**SORTIE D'ÉCOLE OU DE CRÈCHE
GARDE À TEMPS PARTIEL
PLANNING VARIABLE ET HORAIRE DÉCALÉ
BABY-SITTING OCCASIONNEL**

39 rue Notre-Dame de Bon Secours - 60200 Compiègne
09 86 11 23 39

*AIDE DE LA CAF - CESU acceptés - Réduction ou crédit d'impôt de 50% dans les limites prévues à l'article 199 du code général des impôts

Les
**GRANDS
JOURS!**

Promotions exclusives
sur les literies de grandes marques



du 18/09 au 16/10/21

Grand Litier

VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

Literie Y. Lamouche

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUX - 03 44 83 41 07

Intermarché
COMPIÈGNE & MARGNY

10%

**TOUS LES JOURS
EN AVANTAGE CARTE
SUR LES PRODUITS
PÂTURAGES, CHABRIOR,
PAQUITO ET APTA***

POUR LES FAMILLES NOMBREUSES

**Vous avez 3 enfants ou plus, dont au moins un mineur ?
Inscrivez-vous sur intermarche.com en quelques clics !**

*Modalités complètes à l'accueil de votre magasin et sur www.intermarche.com

**Syndic - Administration de biens
Location - Transaction**



COMPIÈGNE

À visiter ce charmant appartement de type 3, situé au 2^e étage d'une résidence très agréable, comprenant : entrée, séjour, cuisine, 2 chambres, salle de bains, wc, dégagement et placards. Un balcon de 8 m². Pour vos rangements supplémentaires, une cave ainsi que 2 places de parking en sous-sol.
Charges annuelles 1440 €.
DPE D.

Prix : 197 000 €

COMPIÈGNE

À saisir, cet appartement de type 2 ayant une vue très dégagée, situé au 7^e étage d'une résidence à proximité des lignes de bus. Vous disposerez d'une entrée avec placard, cuisine, cellier, séjour, salle de bains, wc, une chambre avec placard. Une cave.
Charges annuelles 1916 €.

DPE D.

Prix : 90 000 €



SEDEI
RESEAU PROCVIS

Siège social

9 bis, rue Clément Ader
60200 COMPIÈGNE
03 44 92 94 00
contact-siege@sedei.fr

Agence commerciale

12, rue des Gourneaux
60200 COMPIÈGNE
03 44 92 94 30
contact-gourneaux@sedei.fr



www.sedei.fr

Les associations en fête, samedi 11 septembre

Ne manquez pas ce rendez-vous incontournable de la rentrée ! Samedi 11 septembre de 10h à 18h, près de 300 associations vous feront découvrir la richesse et le dynamisme du tissu associatif de l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Cette année, près de 300 clubs seront présents à la Fête des associations. Une bonne occasion de mettre en valeur le dynamisme et l'engagement du monde associatif compiégnais, mais aussi pour le public, d'échanger avec les responsables de clubs, de trouver l'activité que vous souhaitez pratiquer tout au long de l'année et pourquoi pas de vous engager en tant que bénévole.

Cette fête des associations s'articulera autour de trois villages où les associations seront réparties par thématiques :

➔ Parc de Songeons

Culture, jumelages, loisirs, jeunesse, quartiers, social, emploi, environnement.

➔ Parking de la Tour Jeanne d'Arc, rues d'Austerlitz et Jeanne d'Arc

Sport

➔ Salles Saint-Nicolas

Social-solidarité, humanitaire, clubs-services, associations patriotiques.

Un point information de la Ville de Compiègne et de l'ARC sera situé à l'entrée du parc de Songeons.

Plusieurs points de restauration sur place.

Des démonstrations sportives et culturelles pourront être organisées, sur scène uniquement, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur au moment de la manifestation.



Protocole sanitaire

- En raison de la pandémie de Covid-19, un protocole sanitaire est mis en place conformément à la demande des services de la Préfecture de l'Oise.
 - Un pass sanitaire sera exigé à l'entrée de la manifestation : certificat de vaccination ou test négatif PCR ou antigénique, dès l'âge de 12 ans.
 - Public et exposants devront porter un masque sur l'ensemble du site.
- Des contrôles seront effectués aux entrées et dans les allées.
- Les démonstrations ne pourront avoir lieu qu'avec un nombre réduit de participants afin de respecter les distanciations physiques et d'éviter les regroupements.

Bienvenue à Compiègne !

Cette année encore, et malgré la pandémie, nous proposons à tous les nouveaux habitants un accueil personnalisé. Le samedi 11 septembre sera l'occasion de faire votre connaissance et vous pourrez découvrir ou renouer avec la vie associative très riche sur notre territoire lors de la Fête des Associations qui se conclura cette année par les 10 ans du Pont-Neuf. Belle rentrée à tous !



Françoise Trousselle
Adjointe honoraire déléguée à l'information et à la communication

À 9h : rendez-vous est donné aux nouveaux arrivants devant l'Office de Tourisme, place de l'Hôtel de Ville, pour une visite guidée de la ville de Compiègne.

À 10h30 : à l'issue de la visite, les élus locaux vous invitent à venir les rencontrer dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville. Cette année, pass sanitaire et port du masque seront obligatoires.

Une mallette d'accueil contenant des informations pratiques sur la ville vous seront remis sur présentation du carton d'invitation que vous aurez reçu par courrier fin août ou que vous pouvez retirer à l'accueil de la mairie.

Renseignements au 03 44 40 72 00.



Les 10 ans du Pont-Neuf, ça se fête !

Le Pont-Neuf fête ses 10 ans à l'issue de la fête des associations, samedi 11 septembre.

Au programme, embrasement du Pont-Neuf avec feu d'artifice et laser. Un spectacle pyrotechnique d'une vingtaine de minutes précédé d'un concert de l'artiste DJ Naomie pour fêter ensemble ce bel anniversaire !

La Ville de Compiègne vous propose de fêter les 10 ans du Pont-Neuf, une réalisation emblématique du cœur d'agglomération qui a facilité le quotidien des Compiégnois. Cette belle réalisation est l'œuvre d'un tout jeune architecte, Yves Pagès, qui a reçu le prix international du meilleur pont routier en 2012 aux prestigieux Structural Awards (Londres).

En tout juste 10 ans, le Pont-Neuf s'est imposé comme le signal de la nouvelle dynamique de l'agglomération, accélérant les aménagements de nouveaux quartiers sur Margny, Venette et Compiègne, fluidifiant la circulation et facilitant les liaisons douces entre les deux rives.

Aujourd'hui, nous pouvons être fiers de cette réalisation. C'est pourquoi nous vous proposons de fêter cet anniversaire, samedi 11 septembre, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

La soirée débutera à 21h par un concert avec l'artiste DJ Naomie sur une scène installée en tête du Pont-Neuf côté Compiègne.



À la tombée de la nuit, vers 22h, ne manquez pas de venir admirer le Pont-Neuf éclairé de mille feux. Pendant une vingtaine de minutes, sous l'action des artificiers de la société Arteventia et dans une mise en œuvre d'Édouard Grégoire, artifices, laser, flammes, lumières,... embraseront ce très bel ouvrage architectural qui fait désormais partie du paysage compiégnais.

Le spectacle pyrotechnique sera retransmis en direct sur un grand écran côté Margny-lès-Compiègne ainsi que sur la chaîne YouTube et la page Facebook Compiègne et son agglomération.

Le Pont-Neuf est un ouvrage réalisé et financé par l'Agglomération de la Région de Compiègne à hauteur de 17,5 millions.

C'est en 2003 que la localisation précise de ce nouveau pont sur l'Oise a été décidée par les élus après des études sur un pont au niveau de la rue Clément-Bayard et au débouché du boulevard Gambetta. Au printemps 2007, l'architecte Yves Pagès est retenu, puis les sociétés Demathieu et Bard (génie civil béton) et Victor Buyck (toutes les parties en métal) pour sa réalisation.

Long de 116 mètres et large de 20 mètres, il est constitué de 1 600 tonnes de métal, de 2 500m³ de béton. Son nom « Pont-Neuf » fait référence à l'ancien ouvrage commandé par Louis XV et inauguré en 1733.

Infos pratiques : Pass sanitaire exigé à l'entrée du site : certificat de vaccination ou test négatif PCR ou antigénique, dès l'âge de 12 ans.
Circulation interdite sur le Pont Neuf, samedi 11 septembre de 11h à minuit.
Circulation et stationnement interdits, samedi 11 septembre à partir de 19h :
rues de l'Oise, James de Rothschild, du Port à Bateaux, quai de l'Ecluse, Pont Louis XV.

Programme sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

N'hésitez pas à consulter la page Facebook de Compiègne et son agglomération !



si proche de vous !



Formule classique

1 potage + 1 entrée + 1 plat + 1 accompagnement + 1 produit laitier + 1 dessert

9,20 €

après déduction fiscale

7,09 €

Tous les prix affichés sont TTC.

Pas envie de cuisiner ? Des repas chauds et équilibrés livrés chez vous, avec des menus complets ou adaptés à vos besoins.

Vos repas livrés chez vous !

Opheli est là pour vous livrer vos repas complets à domicile

Nos +

- ✓ Des repas adaptés à votre régime alimentaire
- ✓ Un service livraison pour des repas 7/7j
- ✓ Des produits locaux et de saison
- ✓ Des menus complets, avec un choix entre plusieurs plats
- ✓ Des recettes confectionnées par notre chef et notre diététicienne

J'appelle Opheli

03 44 44 01 01



28, rue de Clermont - 60200 Compiègne

www.opheli.fr

Déductible de vos impôts selon loi de finances en vigueur



LITSALONS
CENTRE RÉGIONAL DE LA LITERIE

LITERIE FIXE - LITERIE ELECTRIQUE
LITS GIGOGNE - TÊTES DE LITS - MATELAS
CANAPÉ CONVERTIBLE - CANAPÉ LIT

03 44 20 62 62
1, rue Notre-Dame de Bon Secours
60200 COMPIÈGNE (centre-ville)
Parking VINCI rue de Bouvines à proximité.

RESTAURANT
la Table d'Elisa

Accueil de groupes, repas d'entreprises, événements familiaux.

Salle climatisée
Terrasse couverte
Menu dès 17€

Un établissement fraîchement rénové pour vous accueillir !

HÔTEL DU NORD
*** Vous accueille dans ses 20 chambres

1, place de la Gare - 60200 COMPIÈGNE
Tél : 03 44 83 22 30 - Fax : 03 44 90 11 87
contact@hoteldunordcompiègne.com
www.hoteldunordcompiègne.com



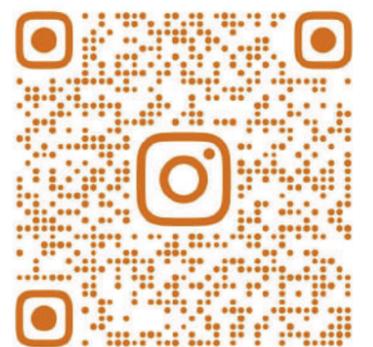
Vos commerçants du centre-ville de Compiègne SONT SUR INSTAGRAM



SUIVEZ-NOUS SUR

@shop_in_compiègne

QR Code à prendre en photo pour découvrir plus rapidement le compte de vos commerçants sur Instagram



SHOP_IN_COMPIEGNE

Le réseau de chaleur de Compiègne accueille une chaufferie biomasse dans son processus de production de chaleur



La future chaufferie biomasse.

En 2019, la ville de Compiègne cherche à verdir son réseau de chaleur urbain sillonnant la ville sur 16 km. Elle souhaite, avant tout, proposer aux 9 000 équivalents logements raccordés au réseau, une solution décarbonée pour fournir aux abonnés une énergie propre et renouvelable. C'est pourquoi, avec le soutien d'ENGIE Solutions, la ville décide d'introduire une chaufferie biomasse dans le processus de production de chaleur urbain.

Les travaux de construction de la chaufferie biomasse ont démarré

En février 2021, s'est déroulée la démolition des anciens bâtiments présents sur la parcelle où se dressera la future chaufferie biomasse. 80 pieux ont ensuite été forés et remplis de béton en vue de la réalisation des fondations. Actuellement, les premiers murs commencent à se dresser pour accueillir prochainement les équipements. D'ici là, les travaux se poursuivent pour atteindre la dernière étape du projet : la mise en service de la chaudière, prévue pour le début d'année 2022.

Qu'est-ce que la biomasse ?

Résidus d'exploitations forestières et bois d'emballage en fin de vie sont utilisés en bois-énergie. Celui-ci est majori-

tairement composé de déchets forestiers inutilisables pour tout autre type d'activité, et de broyat de palettes dont la propreté est contrôlée. L'ensemble des provenances fait l'objet d'une traçabilité. 80% du bois-énergie utilisé pour la future chaufferie biomasse seront acheminés dans un rayon de 100 km maximum autour de Compiègne. Dans les périodes de grand froid, le site recevra au maximum 8 camions par jour pour l'approvisionnement en combustible (dont 50% de bois d'emballage).

L'introduction d'une chaufferie biomasse confère de nombreux avantages. En effet, son utilisation permettra au réseau de chaleur urbain d'avoir un taux minimum d'énergie renouvelable de 65%. Par ailleurs, l'utilisation de la biomasse contribue à la réduction des émissions de CO₂. D'après les estimations, la construction de la chaufferie biomasse de Compiègne va permettre d'éviter l'émission de 12 000 tonnes de CO₂ par an dans l'atmosphère soit l'équivalent de 7 000 véhicules en circulation. Enfin, le recours à une énergie renouvelable à plus de 50%, offre une structure de coût largement décorrélée des énergies fossiles pour une plus grande stabilité du montant de la facture des usagers dans la durée. Il permet enfin de bénéficier de l'application du taux réduit de TVA sur les facturations de chauffage aux usagers.



Les travaux ont démarré en février 2021.

QUELQUES CHIFFRES

Le réseau de chaleur de Compiègne :

66
sous-stations

16
km de longueur

65%
d'énergies renouvelables
grâce à la chaufferie biomasse

9000
équivalents logements alimentés

12 000
tonnes de CO₂ évitées par an

65
GWh d'énergie
produite annuellement

80%
du bois-énergie utilisé
dans un rayon inférieur à 100 km

11
millions d'euros investis
dans la nouvelle chaufferie

Création d'une voie nouvelle

➔ En lien avec la construction de la chaufferie biomasse, située entre la chaufferie actuelle et les équipements du Service départemental d'incendie et de secours, la ville de Compiègne a réalisé le dévoiement de réseaux souterrains et aériens (eau, électricité et éclairage public) en début d'année 2021, sur une emprise parcellaire mise à la disposition du délégataire Engie.

Ce projet va permettre également à la ville de créer une nouvelle voie reliant la rue Clément Bayard au quai du Clos des Roses, avec la réalisation d'une bande cyclable bi-directionnelle et la mise en sens unique de la voie pour la circulation des véhicules. Le sens de circulation sera déterminé en fonction des comptages routiers. Les travaux devraient être réalisés fin 2021 ou début 2022, en fonction des travaux de construction de la chaufferie.



Au total, plus de 117 millions d'euros seront consacrés à ce projet de rénovation urbaine qui vise à transformer les quartiers des Musiciens au Clos des Roses et des Maréchaux à la Victoire. Cette transformation passera par diverses actions sur les logements, les équipements publics et les aménagements urbains. C'est dans ce cadre que, dès cet automne et pour une durée d'un an, le Centre Anne-Marie Vivé va bénéficier d'une véritable cure de jouvence.

“ Ce projet ambitieux, de plus de 117 millions d'euros, répond à trois grands objectifs : améliorer la qualité de vie de ces quartiers, en changer l'image et augmenter la mixité sociale. ”



Oumar BA
Adjoint au maire de Compiègne
Délégué à l'intégration, au respect des diversités, à la politique de la ville, aux nouvelles actions de restructuration urbaine, à la coopération décentralisée et au quartier du Clos des Roses

La Ville de Compiègne, l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC), l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), Action Logement, l'OPAC de l'Oise, Clésence, la Région Hauts-de-France et la Caisse des Dépôts Banque des Territoires ont validé le 18 novembre 2019 la réalisation d'un projet de renouvellement urbain d'intérêt national (NPNRU – ANRU 2) sur les quartiers des Musiciens au Clos des Roses (principalement entre les rues Weygand, Lebesgue, et le boulevard Clément Bayard/Bury-St-Edmunds), et des Maréchaux sud à la Victoire (principalement entre les rues Saint-Joseph et de Lattre de Tassigny).

Des premières actions ont déjà été menées ces dernières années : démolition des anciennes résidences dégradées du CROUS en 2018, rénovation de la place du centre commercial de la Victoire en 2020.

La suite du projet se déroulera principalement de 2021 à 2028. Plusieurs grands axes de travaux ont d'ores et déjà été validés.



Les deux immeubles allant des entrées 4 à 13 square Lyautey seront entièrement démolis.



La réhabilitation du Centre Anne-Marie Vivé démarrera à l'automne 2021.

➔ Une transformation profonde de l'habitat

222 logements sociaux seront démolis, soit 5 immeubles entiers et la démolition partielle d'un 6^e immeuble, après relogement des habitants. L'espace libéré permettra l'aménagement d'environ 200 nouvelles maisons et immeubles collectifs, principalement en accession à la propriété. En complément, l'ensemble des logements sociaux de ces secteurs seront réhabilités par Clésence et l'OPAC de l'Oise, soit 596 logements dans le quartier des Musiciens et 348 aux Maréchaux. De nouveaux logements sociaux, principalement en dehors de ces secteurs, seront construits en compensation.

L'ARC accompagnera ces transformations d'ampleur par une refonte des espaces publics extérieurs. L'organisation des quartiers sera entièrement revue, permettant un meilleur fonctionnement et plus de sécurité dans les quartiers.

Des mobilités facilitées et sécurisées

De nouvelles rues intégrant les modes actifs seront créées pour désenclaver ces quartiers. La quatre voies Clément Bayard / Bury-St Edmunds située au droit des Musiciens fera place à une circulation plus apaisée et sécurisée grâce à un abaissement de la vitesse à 50 km/h, la suppression de l'une des quatre voies automobiles, l'aménagement de deux carrefours sécurisés permettant les traversées piétonnes vers le stade et les bords de l'Oise et la création d'une piste cyclable bidirectionnelle. Le stationnement automobile sera réorganisé pour une meilleure adéquation entre l'offre et la demande. Les transports collectifs passeront au plus proche des habitations avec de nouveaux arrêts au cœur du quartier des Musiciens.

Un cadre de vie amélioré

Les espaces extérieurs seront aménagés. Des espaces verts de qualité agrémenteront le paysage, réduiront les îlots de chaleur et infiltreront une partie des eaux de pluie. Des aires de jeux et des espaces de détente seront créés à la plus grande satisfaction des habitants, enfants comme adultes.

Plusieurs équipements publics réhabilités

La Ville de Compiègne rénovera quatre équipements publics de proximité, dont certains avec extension : le Centre Anne-Marie Vivé, le groupe scolaire Faroux, le Centre de Rencontres de la Victoire ainsi que les locaux de la Ville au Puy du Roy. L'objectif sera d'améliorer la qualité de services publics et d'offrir de nouveaux services de proximité.

Une large concertation des habitants et usagers

Les habitants et usagers (associations, équipes pédagogiques et d'enseignement, commerçants...) des quartiers concernés seront régulièrement informés et concertés sur les travaux, que ce soit sur leur contenu ou leur progression. Parallèlement, l'ensemble des chantiers comprendra des clauses d'insertion afin de favoriser l'emploi des habitants des secteurs prioritaires.

➔ Les premiers grands chantiers

Les prochains chantiers porteront, d'ici fin 2021, sur le Centre Anne-Marie Vivé et la création d'une aire de loisirs au stade du Clos des Roses.

• Le Centre Anne-Marie Vivé sera entièrement rénové, pour un meilleur accueil du public

Le Centre municipal Anne-Marie Vivé, situé rue Alexandre Dumas, est un équipement plus particulièrement dédié au Service politique de la ville. Il est notamment connu des habitants pour ses fonctions périscolaires et d'accueil. Ce bâtiment des années 1990 n'avait encore jamais connu de travaux d'amélioration d'ampleur, et les services de la Ville, dont le contour des missions a augmenté au fil des années, y sont désormais trop à l'étroit. Des travaux de rénovation et d'extension sont donc prévus à partir de l'automne 2021, et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Les objectifs sont de mieux accueillir le public, et a fortiori les enfants en activités extrascolaires, de permettre l'accueil d'associations conventionnées en autonomie en dehors des horaires d'ouverture du centre, d'y réaliser des expositions dans le hall, et d'offrir de meilleures conditions matérielles de travail pour les agents du site, le tout dans un cadre plus performant d'un point de vue environnemental. Le coût estimé de cette opération, portée par la Ville de Compiègne, est d'environ 660 000 € HT, subventionné par l'ANRU, la Région Hauts-de-France et le Département de l'Oise.

De fin août 2021 à fin juin 2022, l'accueil du Centre Anne-Marie Vivé (demande d'informations, point informatique et distribution des sacs poubelles) est transféré salle Debussy, square Claude Debussy, à 300 m du Centre Anne-Marie Vivé. Pendant le même temps, le périscolaire aura lieu au sein de l'école Philéas Lebesgue et occasionnellement à la salle Debussy.

• Une aire de loisirs sera créée au stade du Clos des Roses

Lors de l'élaboration du projet ANRU 2, les habitants du quartier des Musiciens ont fait part de leurs attentes fortes en matière d'espace publics de qualité, notamment de jeux et de détente. C'est pourquoi l'ARC a décidé d'aménager une aire de loisirs familiale au centre du stade du Clos des Roses, à proximité immédiate du quartier, sur un terrain faisant la liaison entre le quartier et les bords de l'Oise. Cet aménagement viendra en complément des terrains de football de la Ville qui les réhabilitera en parallèle, afin d'améliorer la qualité de la pratique sportive.

Le programme de l'aire de loisirs a fait l'objet d'une large concertation avec les habitants en janvier et février derniers. 350 personnes ont ainsi participé pour définir le contenu de cette aire, dont des élèves des collèges Malraux et Denain, de l'école Charles Faroux, mais aussi des représentants associatifs et des habitants.

QUELQUES CHIFFRES

Plus de **117** millions d'euros

consacrés à ce nouveau projet de rénovation urbaine

222

logements sociaux seront démolis

200

nouvelles maisons et appartements seront aménagés, principalement en accession à la propriété

596 et **348**

logements dans le quartier des Musiciens

aux Maréchaux seront réhabilités

4

équipements publics de proximité seront rénovés

Suite aux priorités définies par les habitants, trois espaces successifs seront aménagés. Le premier aura une vocation sportive de plein air, avec un city-stade, des tables de ping-pong et des agrès. Le second comprendra un espace de jeux pour les enfants, adolescents et adultes, avec des jeux d'équilibre, d'escalade, de glisse et de jet. Le troisième, le plus proche de l'Oise, sera voué à la détente, avec des bancs, des tables de pique-nique et des barbecues. Une voie verte pour les piétons et cycles fera également le lien entre le quartier et les bords de l'Oise. Des aires de stationnement seront aménagées en complément en entrée du site.

Les travaux débuteront cet automne. L'ouverture de l'aire est programmée au printemps prochain. Ces travaux, conduits par l'ARC, sont estimés à 770 000 € HT, avec une participation financière de l'ANRU, la Région Hauts-de-France et le Département de l'Oise.



Projet d'aire de loisirs - Photo non contractuelle.

Restructuration des espaces de la Ville au Puy du Roy

Les étages du bâtiment du Puy du Roy appartenant à la Ville sont actuellement sous-utilisés, les travaux de gros œuvre étant partiellement inachevés. La Ville et ses partenaires souhaitent reconfigurer cet espace afin d'améliorer les équipements existants, dont le local réservé à l'escalade par exemple, et créer de nouveaux locaux d'activités pour les habitants. Sont ainsi imaginés des studios de répétition et d'enregistrement de musique, une petite salle de spectacle associative, ou encore des salles multi activités associatives. Des études sont prévues en 2022 sur l'état technique du bâtiment et la programmation du projet. Elles seront suivies d'une conception fine du projet par un maître d'œuvre avant le début des travaux prévu pour 2024.

La Canopée

Compiègne, Camp des Sablons
■ Appartements neufs 3 pièces

Eden Park

Margny-Lès-Compiègne, La Prairie
■ Appartements neufs du 2 au 4 pièces

Éloquence

INVESTIR
Dans l'immobilier neuf
à côté de chez vous !

Margny-Lès-Compiègne, Centre-ville
■ Appartements neufs du 2 au 4 pièces

■ Diminuer vos impôts ■ Constituer votre patrimoine ■ Préparer votre retraite

 **EIFFAGE**
IMMOBILIER

eiffage-immobilier.fr

0 800 734 734* 

Document non contractuel - Illustrations à caractère d'ambiance - SAS au capital de 1 500 euros - RCS Versailles 489 244 483 - 11 place de l'Europe, 78140 Vélizy-Villacoublay.

DU 30 AOÛT AU 12 SEPTEMBRE

ACCROCHEZ
vos ceintures !

JOUEZ ET REPARTEZ PEUT-ÊTRE
AVEC... UNE VOITURE !



HORAIRES

Les boutiques : du lundi
au samedi de 9h30 à 20h

L'hypermarché Carrefour :
du lundi au samedi de 8h30 à 21h


Centre commercial
Venette

Plus de 40 boutiques
et restaurants

PANDORA

CAMAÏEU

flunch

Carrefour 

6 Avenue de l'Europe Zac De, 60280 VENETTE -   [centre-commercial.fr/carrefour-venette](https://www.centre-commercial.fr/carrefour-venette)

Compiègne s'engage pour une démarche « zéro plastique »

La Ville de Compiègne s'engage dans la lutte contre les plastiques jetables et démarre ses actions par ses propres services.

La consommation de plastique a été multipliée par vingt dans le monde au cours des cinquante dernières années. Moins de 20% des 9 milliards de tonnes de plastiques produits à ce jour sont recyclés ou incinérés (seulement 22% en France, l'un des taux les plus faibles d'Europe), le reste s'amoncelant sur les sites d'enfouissement et se répandant dans le milieu naturel où cela mettra des milliers d'années à se dégrader.

C'est pourquoi la Ville de Compiègne a décidé de développer une série d'actions, en commençant par ses propres services. La collectivité va donc supprimer les gobelets et les bouteilles d'eau en plastique en procédant à la modification des distributeurs de boissons pour qu'ils puissent accepter les tasses et les gobelets réutilisables.

La Ville va également doter chaque agent de bouteilles isothermes qui pourront ainsi être utilisées sur le lieu de travail, en lieu et place des bouteilles et gobelets.

Lors de l'analyse des marchés publics, la collectivité sera également attentive à la prise en compte des critères favorisant la démarche zéro plastique de ses partenaires. Cet engagement civique, responsable et durable sera étendu aux organisateurs d'événements et manifestations se déroulant sur le domaine public communal, aux restaurateurs exploitant des terrasses sur le domaine public, aux partenaires associatifs ayant un lien contractuel avec la mairie (associations subventionnées ou bénéficiant de locaux et équipements communaux).

La charte Zéro plastique

Les partenaires de la Ville seront invités à signer la charte Zéro plastique qui les engage à respecter différentes dispositions :

- Supprimer la vaisselle en plastique à usage unique lors de leurs activités ou dans le cadre d'événements qu'ils organisent, au sein des espaces municipaux
- Supprimer l'usage, la vente et la mise à disposition des bouteilles d'eau en plastique, sauf contrainte technique justifiée,
- Sensibiliser leurs salariés, membres, clients et usagers à réduire l'utilisation du plastique,
- Rendre compte à la collectivité de leur engagement.



La ville de Compiègne soutient les bonnes initiatives

Une subvention de 5000 euros a été attribuée à la toute nouvelle association ANEKO présidée par Anne Silberstein. ANEKO va développer sur Compiègne son concept de consignes pour remplacer progressivement les emballages à vocation unique par des boîtes en verre réutilisables. Seront ciblés dans un premier temps les professionnels de la restauration qui ont développé, avec la crise du Covid, les ventes à emporter. Le concept est simple. En commandant un repas à emporter chez l'un des restaurants ou commerces partenaires du réseau « En boîte le plat », vous êtes servis dans une boîte en verre consignée. Il suffit ensuite de rapporter votre boîte rincée chez l'un des commerces du réseau pour récupérer la caution de 3 euros.

Renseignements :

- <https://enboiteleplat.fr/>
- @compiègneenboiteleplat

Ce qui a déjà été fait

Le service Développement Durable œuvre déjà depuis plusieurs années pour une démarche écoresponsable et mène des opérations de sensibilisation auprès de divers publics : distribution de gourdes en inox lors du Noël des enfants des écoles primaires de Compiègne, distribution de goodies « développement durable » (jeux en bois, pailles en inox, brosses à dents en bois, poubelles de voiture avec texte de sensibilisation, couverts en paille de blé,...) lors des interventions des messagères du tri dans les communes de l'ARC.



Les managers des 4 agences Century 21 Infinity



Nouvelle agence de Thourotte



graffiti.fr

Nos agences vous accueillent pour tous vos projets immobiliers :

**LOCATION,
ACHAT, VENTE,
GESTION LOCATIVE
& FINANCEMENT**

**Plus de 30 collaborateurs,
18 ans de présence et 4 agences :**

- 📍 COMPIÈGNE
Tél. 03 44 23 22 21
- 📍 LACROIX-ST-OUEN
Tél. 03 44 91 04 04
- 📍 RESSONS-SUR-MATZ
Tél. 03 44 85 84 64
- 📍 THOUROTTE
Tél. 03 44 43 03 88

La proximité avec le choix Auchan

Livraison à domicile
GRATUITE à partir de
76€ d'achats*



03 44 86 03 06

47/49, rue N.D. de Bon Secours - COMPIÈGNE

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30**,
le vendredi et samedi de 8h30 à 21h00**
et le dimanche de 9h00 à 12h30**.



* Voir conditions en magasin. ** Fermeture des accès 15 minutes avant.



rejoignez-nous!

Auchan
www.auchan.fr



ACHETEZ EN TOUTE SÉRÉNITÉ
grâce à la Location-Accession

Les Terrasses de la Prairie

MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE

à partir de **114 000 €***
ou **435€/mois**

25 Appartements
du T2 au T4 Bis
avec balcon et/ou terrasse
et parking privatif



VENTE

06 09 88 25 14

0€

TAXE FONCIÈRE
GRATUITE
pendant 15 ans

www.clesence.fr @clesence_AL

* Prix de vente dans le cadre du PSLA. Subvention du Conseil Départemental de l'Oise déduite. Sous Conditions.
Exemple de mensualité pour un prêt à 2.5% et un PTZ sur 25 ans, et un prêt Accession+ à 0.5% sur 15 ans. Hors assurances.
Siège social : 12, bd Roosevelt - O2100 Saint-Quentin - R.C.S SAINT-QUENTIN 585 980 022



Clésence 
Groupe ActionLogement

Visitez votre appartement en 3D sur clesence.habiteo.com

MAJORITÉ

Chères Compiégnoises, chers Compiégnois Soyons solidaires !



J'espère que vous avez tous passé un bel été et que les écoliers sont prêts pour cette nouvelle rentrée scolaire. J'espère également que cette année va se dérouler normalement, sans contrariétés pour les habitants de Compiègne.

Malgré la situation pandémique sans précédent, nous, l'équipe de la Majorité aux côtés de Monsieur le Maire, sommes pleinement mobilisés pour vous et je suis heureuse de partager avec mes collègues la perception de notre mission : faire de notre belle ville une cité dynamique et visionnaire en respectant son histoire et ses traditions.

Nos points de campagne sont réalisés régulièrement afin de faire avancer nos nombreux projets.

Parmi eux, la création de la « Maison des Parents ». Ce sera un lieu gratuit, convivial, neutre et confidentiel, accessible à l'ensemble de la population où toutes sortes de problématiques pourront être abordées. L'objectif de la « Maison des Parents » est d'accompagner les parents, mais aussi les grands-parents et les beaux-parents dans leur rôle éducatif et leur parentalité.

C'est pour cette raison que nous avons envoyé en mars 2021 des questionnaires aux familles et aux professionnels pour que nous puissions comprendre les besoins et les principales préoccupations des parents. Cette enquête a rencontré un réel succès démontrant ainsi que notre projet répondait effectivement à une attente de nombreux Compiégnois. Nous avons reçu 900 réponses et grâce à elles, nous pouvons préparer au mieux ce lieu pour accompagner les familles.

Avec la 1^{er} Adjointe Sophie Schwarz, j'ai le plaisir de piloter ce projet important. Chers parents, la « Maison des Parents » sera bientôt ouverte. Si vous avez des questions et des suggestions, n'hésitez pas à nous les envoyer. Nous créerons cette Maison avec vous et pour vous !

Au-delà de ma délégation pour la « Maison des Parents », je suis chargée également du **développement culturel dans le cadre des relations internationales**. Avec Arielle François, adjointe au Maire, je m'occupe des 13 associations de jumelage. Compiègne a la chance d'être jumelée avec 13 villes dans le monde et nous sommes fiers de cette richesse. Nous profitons pleinement de cette diversité et nous félicitons tous les Présidents et leurs adhérents pour leur engagement passionné.

Vous avez pu constater le pavoisement de l'Hôtel de Ville aux couleurs de toutes ces villes à la date de leur fête nationale. Nous publions aussi les anecdotes et les histoires de personnalités marquantes de nos villes jumelées sur la page Facebook de la Ville de Compiègne.

Envie d'apprendre le japonais ? De découvrir le Portugal ? De goûter la cuisine polonaise ? **Rejoignez nos associations de jumelage !** Vous allez avoir l'occasion d'en apprendre davantage lors de la Fête des Associations qui aura lieu le 11 septembre à Compiègne. Les jumelages vous présenteront, au sein du Parc Songeons, leurs activités et leurs échanges qui sont tellement riches, émouvants et passionnants.

Je souhaite à toutes et à tous une très bonne rentrée.

Justyna DEPIERRE

Conseillère municipale déléguée pour la "Maison des Parents" et chargée du développement culturel dans le cadre des relations internationales



Je souhaite commencer par remercier tous ceux qui ont été en première ligne durant cette crise sanitaire : le personnel médical, les forces de l'ordre, les pompiers, les éboueurs, les hôtes et hôtesses de caisse, les agents municipaux, et tant d'autres encore. Merci.

Cela a été un véritable honneur pour moi, lorsque j'ai appris que j'aurai en charge, dans le cadre de ma délégation, le « Noël Solidarité » et le « Carnaval des Enfants ». Ces deux manifestations ont été initiées par la très regrettée Anne-Marie Vivé : j'espère que je serai à la hauteur.

L'organisation du Noël 2020 n'a évidemment pas été de tout repos. Nous avons dû revoir nos plans de nombreuses fois à cause des multiples évolutions des mesures sanitaires. Et malgré tout, les enfants ont pu rencontrer leur Père Noël, venu en calèche distribuer cadeaux et chocolats. La magie était sauve, leurs sourires émerveillés furent la plus belle des récompenses. J'espère que nous pourrons l'an prochain retrouver une certaine normalité, et revoir les choses en plus grand. L'occasion qu'il ne faut jamais manquer, c'est celle de donner un peu de bonheur à ceux qui en ont le plus besoin, à chaque fois qu'on le peut.

Je remercie mes chers collègues qui m'ont accompagné au cours de mes déplacements dans les quartiers de L'Echarde, Pompidou, la Victoire et le Clos des Roses.

Plutôt que de céder à la facilité et de l'annuler, nous avons décalé le Carnaval des Enfants au jeudi 15 Juillet. Il a eu pour thème l'Euro 2020, qui demeure malgré l'élimination de notre équipe nationale, un grand moment de partage populaire.

Les enfants qui n'étaient pas déjà inscrits auprès des centres de loisirs et municipaux ont également pu participer au défilé. Une belle occasion pour les enfants de se dégourdir les jambes en faisant la fête, et clôturer ainsi cette année qui aura été difficile pour eux aussi. Un goûter leur a été offert à l'issue du défilé, à l'ombre des arbres du Parc Songeons.

La solidarité est une valeur profondément ancrée dans l'ADN de notre ville, soutenue et portée par cette municipalité ; nous œuvrons pour tous les Compiégnois, sans exception. Toute l'année, des actions sont mises en place pour soutenir les plus fragiles d'entre nous.

Cette solidarité ne sera jamais à mes yeux une valeur marchande électorale que certains se plaisent à entretenir pour leur propre intérêt.

Afin d'illustrer mon propos, je vous partage cette citation de Françoise Dolto : « Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. »

Je travaille déjà à de nouveaux projets qui, je l'espère de tout mon cœur, viendront égayer les moments parfois difficiles de nos concitoyens au cours de cette prochaine année.

Nicolas HANEN

Conseiller municipal délégué aux solidarités

OPPOSITION

PRÉPARONS L'AVENIR DE COMPIÈGNE TOUS ENSEMBLE (LE PACTE)

Une opposition constructive



Depuis plus d'une année maintenant, nous avons rejoint le Conseil Municipal de Compiègne suite à une élection organisée dans des conditions sanitaires et politiques inédites dans l'histoire, à la veille d'un confinement total de notre pays. Nous avons alors recueilli près de 32% des voix et c'est ainsi que nous avons intégré le conseil afin de vous représenter.

Plus d'une année de travail durant laquelle nous sommes restés fidèles à la ligne que nous avons défendue dans cette élection : nous avons toujours porté une vision

ambitieuse de notre ville en étant vigilants sur les questions en lien avec la solidarité, la sécurité et la préservation de l'environnement. Dans chacune de nos prises de parole lors des conseils municipaux et communautaires, nous avons toujours eu en tête de défendre les Compiégnoises et les Compiégnois, leurs finances et leur avenir. Des améliorations sont évidentes comme recommande le récent rapport de la Chambre Régionale des comptes, après avoir conduit une analyse critique de la gestion communale.

Régulièrement, nous nous sommes opposés lorsque nous le jugions nécessaire, nous avons toujours proposé des idées neuves, et parfois, nous avons approuvé les décisions avec honnêteté.

Ce travail en conseil municipal est essentiel.

Il est le fondement de notre démocratie locale. Pourtant, ce travail est largement insuffisant au regard des enjeux pour chacun et chacun d'entre vous.

Nous maintenons notre volonté de **construire une démarche collective, publique et structurée sur le terrain.**

Nous vous donnons rendez-vous après la rentrée pour **renforcer l'alternative politique locale que nous avons initiée lors des précédentes élections municipales.**

Daniel LECA, Sylvie MESSERSCHMITT, Serdar KAYA, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR, Anne KOERBER

RASSEMBLEMENT POUR COMPIÈGNE

Crise de confiance

Les dernières élections départementales et régionales ont été marquées par une abstention historique. Cette crise politique majeure est très inquiétante à bien des égards. Quelle est la représentativité d'élus choisis par 25 % des inscrits ? Comment expliquer le rôle et l'importance des collectivités territoriales ? Comment redonner le goût du débat public aux Français, que les légitimes préoccupations du quotidien et la perte de confiance envers les gouvernants ont éloigné des urnes. Cette réflexion, nous devons chacun d'entre nous la prendre à bras le corps, pour redonner à la politique toute sa noblesse originelle, celle pour laquelle nous nous sommes engagés avec passion à votre service.

Jean-Marc BRANCHE
Conseiller Municipal RN

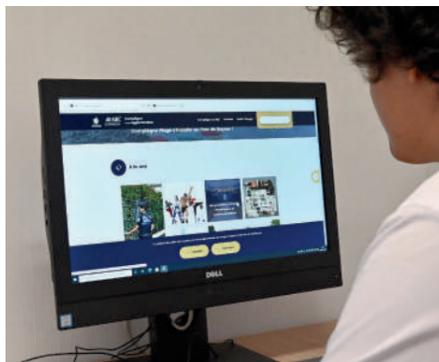
SOCIAL

Un accès informatique mis à disposition du public, au CCAS

Vous n'avez pas accès à l'outil informatique, vous n'êtes pas connecté à internet ou peu habitué à l'usage d'un ordinateur, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Compiègne met à votre disposition un ordinateur au sein de ses locaux situés à l'Hôtel de Ville.

À l'heure où les démarches administratives sont de plus en plus dématérialisées, il devenait nécessaire de permettre à ceux qui ne disposent pas ou ne maîtrisent pas l'outil informatique de pouvoir effectuer leurs démarches en ligne et accéder aux informations municipales et gouvernementales.

En plus de la mise à disposition d'un ordinateur dans les locaux du CCAS, un jeune volontaire en service civique vous guidera dans la réalisation de vos démarches en ligne. Vous pourrez ainsi aisément déclarer vos ressources trimestrielles auprès de la CAF, actualiser votre situation auprès de Pôle Emploi, télécharger des documents de l'administration fiscale pour effectuer une demande de logement social, créer un compte Ameli pour faire valoir vos droits auprès de la Sécurité



Sociale ou encore consulter les aides proposées par le Conseil départemental de l'Oise et la région Hauts-de-France,...

Le CCAS est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 8h30 à 12h. Tél. 03 44 40 72 35

Une fresque gaie et colorée à la halte-garderie Les Poussins

Nowart, street-artiste compiégnais, expose régulièrement à l'étranger, de Paris à New York en passant par Singapour. Papa d'un enfant accueilli à la halte-garderie Les Poussins, il a réalisé gracieusement une fresque fleurie et colorée sur l'un des murs extérieurs de l'établissement. Cette œuvre, liée au projet « Power Flower » de l'artiste, est particulièrement appréciée des tout-petits ainsi que des habitants du quartier.



Vente aux enchères caritative au profit des enfants des Comores

Créée en 1973 à Compiègne, l'association Partage œuvre pour les droits, l'éducation, la protection et la santé des enfants à travers le monde. Samedi 4 septembre, 150 œuvres seront vendues aux enchères au profit des enfants des Comores.

Partage Oise a décidé d'organiser une vente aux enchères caritative, samedi 4 septembre aux salles Saint-Nicolas, pour aider l'association Maechea, son partenaire aux Comores.

Pour cet événement, une « Œuvre pour une Éducation », plus d'une centaine d'artistes ont fait don d'une œuvre. Peintures, sculptures, photographies seront exposées au public dès le vendredi 3 septembre de 14h30 à 17h et le samedi 4 de 10h à 12h.

La vente aux enchères commencera à 14h le samedi et sera dirigée par Philomène Wolf, commissaire-priseur à l'hôtel des ventes de Compiègne.



Contact : Partage Oise au 06 14 47 52 63, ou par mail : oise@partage.asso.fr <https://www.interencheres.com/meubles-objets-art/vente-caritative-une-oeuvre-pour-une-education-288631/>

DISPARITION

Patrice Paul nous a quittés



Président du Compiègne Yacht Club depuis une quinzaine d'années et passionné de navigation, Patrice Paul s'est éteint dans la nuit du 4 au 5 juillet.

Patrice Paul avait passé une grande partie de sa vie professionnelle au sein des Voies Navigables de France, aux services techniques tout d'abord, puis en tant qu'écluseur et comme cadre administratif. Passionné de bateau, Patrice Paul s'investit peu à peu dans le Yacht Club et en devient le pré-

sident. S'il travaillait en étroite collaboration avec les services de l'ARC pour les aménagements du port de Compiègne, il était aussi incontournable pour accueillir et donner les meilleurs conseils aux navigateurs de passage. Le Yacht Club était devenu en quelque sorte sa deuxième maison.

ASSOCIATION

Réparer plutôt que de jeter !

L'association citoyenne Compiègne en Transition et l'association étudiante Véloc ont élu domicile dans les locaux de la Maison des Syndicats, 5 rue Hippolyte Bottier, grâce au soutien de la Ville de Compiègne et de l'ARC.

Compiègne en Transition organise une à deux fois par mois dans ses locaux un Repair Café ouvert à toutes et à tous. Des bénévoles-réparateurs passionnés vous accompagnent pour diagnostiquer et réparer vos petits appareils électroménagers, vos vélos neufs et anciens, votre petit mobilier bancal et vos vêtements abîmés.

Des ateliers zéro-déchet sont également proposés pour vous aider à fabriquer vos propres produits d'entretien et d'hygiène, des éponges "tawashis" lavables et réutilisables.

Ces bénévoles vous donnent rendez-vous pour un moment de convivialité lors de leur prochain événement, samedi 4 septembre de 10h à 18h, qui aura lieu exceptionnellement dans le parc des Grandes Ecuries du Roi (ancien Haras).



Pour participer à l'événement : remplir le formulaire d'inscription sur la page Facebook "Repair Café Compiègne" ou appeler Antoine au 06 28 23 28 41 (les places sont limitées).

NOUVEAUX COMMERCES



D'Lir, bar-brasserie, 7 rue des Lombards. Spécialités de burgers.



La Boîte à Bio, 2 rue des Lombards. Épicerie « zéro déchet ».



Bakin'Donuts, 2 rue des Cordeliers. Boutique de donuts.



Le First, 45 rue Saint-Cornelle. Spécialités de burgers, tex-mex, salades.

TRAVAUX

Pensez à faire une déclaration préalable de travaux !

Avec l'été et après les confinements successifs, chacun a eu à cœur de réaliser divers travaux (agrandissement, aménagement d'annexes, construction d'un mur, installation de clôtures, modification de l'aspect extérieur de la maison, construction d'une piscine,...), signes d'une reprise de l'activité et d'un attachement des Compiégnois à leur patrimoine, ce dont la municipalité se réjouit.

Il convient cependant de rappeler que pour tout projet, même peu important, consistant à modifier un aspect, un matériau, une teinte, il y a lieu de déposer une déclaration préalable de travaux auprès du service Urbanisme de la ville de Compiègne.

Avant tout travaux, Il est notamment conseillé de bien observer l'environnement

immédiat et les caractéristiques historiques et architecturales de l'ambiance générale de la rue afin que le projet s'insère harmonieusement dans l'existant.

Par exemple, pour les clôtures, même si les règles du PLUih (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme de l'Habitat) présentent différentes possibilités et une hauteur maximale, pour autant, cette hauteur peut ne pas être autorisée si le contexte environnant ne s'y prête pas.

Pour les façades, les toitures, les travaux de peinture, il est nécessaire de privilégier les matériaux, les détails architecturaux et les teintes déjà présents dans l'environnement immédiat.

Renseignements :
Service Droit des sols
rue de la Sous-Préfecture
03 44 85 54 12

TRANSPORT

Un bus articulé mis en service sur la ligne 5

Dans le cadre du renouvellement de marché avec la société Acary, l'ARC en a profité pour augmenter la capacité d'accueil des lignes de bus les plus fréquentées : les lignes 2 et 5.

Un bus articulé de 140 places sera donc mis en service dès la rentrée de septembre sur la ligne 5 (Gare-Hôpital), ce qui permettra de transférer un bus traditionnel de 106 places vers la ligne 2 (Centre commercial Jaux-Venette-Gare-Ouïnels/Port à carreaux), elle aussi très empruntée.

Retrouvez le nouveau plan du réseau de bus et les nouveaux horaires sur le site : www.agglo-compiegne.fr



Fête du Clos des Roses

➔ Samedi 25 septembre, aura lieu la fête de quartier du Clos des Roses, Place Baudelaire. Une vingtaine d'associations y tiendront un stand et proposeront des animations de 14h à 21h. Au programme, des jeux (trampoline, karting, jeux d'antan) et animation musicale.

Vers 16h, l'association La Joie des Gosses présentera la restitution des séjours d'été qui ont permis à une cinquantaine d'enfants des quartiers de partir en vacances, suivie de la restitution des activités estivales mises en place par les centres municipaux et le Pôle Jeunesse de la Ville de Compiègne.

Ouvert à tous.

BRÈVES



Collectes de sang

Prochaines collectes : mercredi 8 septembre de 14h à 19h, et samedi 25 septembre de 8h30 à 12h30 à Compiègne. Rens. au 03 44 85 25 08.



Retrait des sacs de collecte des déchets

En raison des travaux de réhabilitation du Centre Anne-Marie Vivé, la distribution des sacs de collecte des déchets aux particuliers qui n'auraient pas été livrés à leur domicile, se fera à la salle municipale Debussy, à compter du 1^{er} septembre 2021 et ce jusqu'en juin 2022.



Comment lutter contre le mal de dos ?

Le bus prévention santé du Tour essentiel CCMO Mutuelle s'arrêtera à Compiègne, place de l'Hôtel de Ville, mercredi 22 septembre. Un espace aménagé de 30 m² accueillera le public avec des fauteuils auto-massants et une borne de sophrologie sera en libre-service.

Un kinésithérapeute prodiguera gratuitement des conseils personnalisés pour lutter contre le mal de dos et proposera de courtes séances de massage détente.

Ouvert à tous



Service de garde des chirurgiens-dentistes

Le service de garde des chirurgiens-dentistes de l'Oise est régulé par le SAMU. Il faut donc composer le 15 pour toute urgence dentaire : uniquement les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h.



Pharmacies de garde : 3237



SMUR : 15

Les bonnes pratiques avec Habitat Rénové

Parlons chauffage : entretenir son équipement de chauffage est obligatoire mais aussi pertinent.



Le saviez-vous ?

L'entretien annuel de votre chaudière est obligatoire.

La loi du 9 juin 2009 impose en effet un rythme d'une fois par an, quel que soit le combustible.

En cas de défaut d'entretien, votre assurance peut ne pas prendre en charge la totalité des travaux lors d'un sinistre.

En tant que locataire, vous avez également obligation d'entretenir votre chaudière.

Pour ce faire, vous pouvez demander un simple entretien annuel (ce sera le minimum) auprès de votre artisan chauffagiste.

Vous pouvez également souscrire un contrat d'entretien qui vous permettra d'avoir des interventions et des déplacements déjà inclus. De plus, l'entreprise vous contactera juste avant la date anniversaire du dernier contrôle pour fixer un rendez-vous.

En pratique

Le particulier doit faire appel à une entreprise qualifiée, qui lui remet un certificat après chaque entretien. Ce document doit être gardé précieusement car il permet de prouver à l'assurance que l'obligation d'entretien a bien été respectée en cas de sinistre.

Pourquoi faire entretenir ma chaudière ?

En entretenant régulièrement votre chaudière, vous évitez les intoxications au monoxyde de carbone qui peuvent être très graves puisqu'elles sont à l'origine de plusieurs centaines de décès par an.

Bien entretenir sa chaudière est aussi intéressant pour votre porte-monnaie car une chaudière bien entretenue va moins consommer.



Habitat Rénové

Vous accompagner dans l'amélioration de votre logement

Informations :
www.habitat-renove.fr
03 44 85 44 95
contact@habitat-renove.fr

THÉÂTRE

L'Atelier-Théâtre des Aînés reprend ses activités

Après un arrêt prolongé de plusieurs mois en raison de la pandémie de COVID-19, l'Atelier-Théâtre des Aînés va enfin pouvoir reprendre ses cours.

Ceux-ci auront lieu à partir du 10 septembre, salle de rencontres de Bellicart, 4 rue de la Bannière du Roi, les :

- Lundis de 18h00 à 21h00
- Vendredis de 15h00 à 18h00



Cet Atelier-Théâtre Municipal est gratuit. Son but principal est d'enseigner les différentes techniques de la scène (voix, respiration, diction...).

Autour de textes classiques et contemporains, les comédiens amateurs sont invités par leur professeur, Frédéric Morlot, à venir travailler leurs rôles chaque semaine.

Une représentation est prévue en juin à l'Espace Jean Legendre.

JEUNESSE

Centres de loisirs du mercredi

Dès septembre, cinq centres de loisirs (Pompidou B, Pompidou 1 et 2, Hersan, Jeanne d'Arc) seront ouverts le mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, avec possibilité de bénéficier d'un service de restauration le midi.

Les inscriptions doivent être effectuées sur le portail famille, à compter du vendredi 20 août.



Permanences

Pierre Vatin, député de Compiègne-sud, conseiller municipal, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans, avenue du Général Weygand.



Impériale visite gui(n)dée

Dès le mois de septembre, venez à la rencontre des personnages illustres qui ont fait la renommée de Compiègne au cours d'une promenade théâtralisée. Une expérience immersive pleine de charme et d'humour proposée à l'initiative de l'Office de Tourisme.

La vérité historique pourrait ne pas être celle que l'on croit... Et si la Grande Histoire en cachait bien d'autres ? Voilà le point de départ de cette création de l'Acte Théâtral, de l'Association Le bord de l'eau et de la compagnie La Cahute basés sur Margny-lès-Compiègne, en partenariat avec l'Office de Tourisme.

Le scénario a été validé par David Chanteranne, journaliste, historien et historien de l'art. Diplômé de l'université de Paris-Sorbonne, administrateur de l'Institut Napoléon, il est rédacteur en chef du magazine *Napoléon 1^{er} - Revue du Souvenir Napoléonien*. David Chanteranne est également connu des téléspectateurs pour ses nombreuses émissions dont *Secrets d'histoire* ou *Laissez-vous guider* avec Stéphane Bern.

Cette visite gui(n)dée inédite est co-financée par le projet européen Expérience qui vise à prolonger la saison touristique d'octobre à mars pour attirer de nouveaux visiteurs dans la région.

Dimanche 19 septembre, à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine : deux visites gratuites sont organisées à 14h et 16h30. Dans la limite des places disponibles. Retrait des bons d'échange à l'Office de Tourisme de l'ARC le jour même - aucune réservation ne sera prise au préalable.



Prochaines visites :

Dimanche 24 octobre et dimanche 31 octobre

Départ des visites : 11h et 14h30

5 € par adulte au-delà de 12 ans. 2,50 € de 6 à 12 ans.

Gratuit - de 6 ans

Billets en vente à l'Office de Tourisme

Réservations & information Office de Tourisme :

Tél : 03 44 40 01 00 - Mail : tourisme@agglo-compiegne.fr

www.compiegne-tourisme.fr

Lieu de rendez-vous (15 minutes avant le départ des visites) :

Avenue de l'Armistice à proximité du stade Paul Cosyns et du Cercle Hippique (stationnement gratuit à proximité).

Durée de la visite : 1h15. En forêt sur sentiers non carrossés.

Prévoir vêtements et chaussures adaptés.

Conservatoire de Compiègne : deux nouveaux cours en septembre

Classe de théâtre :

Le Conservatoire de Compiègne propose aux jeunes et aux adolescents qui désirent pratiquer le théâtre, des classes hebdomadaires :

- Les jeudis de 17h30 à 18h45 (11-12 ans) et de 18h45 à 20h (14-16 ans)
- Les samedis de 10h à 11h15 (12-14 ans)

Ensemble de musique actuelle :

Cet ensemble est accessible aux élèves du conservatoire et aux musiciens amateurs extérieurs. Il a pour objectif de faire jouer ensemble des adolescents ou adultes amateurs sur des univers musicaux qui peuvent être très variés.

L'atelier est ouvert aux musiciens d'instruments amplifiés (guitares, basse, claviers et chant) et aux musiciens d'instruments acoustiques (batterie, percussions, chant, vents, cordes).

Il aura lieu le vendredi en fin de journée.

Inscriptions du 25 août au 3 septembre.

Conservatoire de Compiègne au 03 44 86 25 45 ou conservatoire@mairie-compiegne.fr

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle
 Réalisation : Service communication (Ville de Compiègne) - Photographes : Edouard Bernaux / Richard Dugovic / Jonathan Coelho / PAD / DR
 Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : LVC Communication - Tél. 06 11 59 05 32

Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiegne.fr

MOBALPA



Voir les conditions en magasin.

LA POSE OFFERTE*

DU 9 AU 30 SEPTEMBRE

CUISINES RUGGERI

ZAC de Jaux-Venette

Tél. : 03 44 83 62 62

NUMIS*OR

BIJOUX
OR & ARGENT
LINGOTS

ACHAT
au **MEILLEUR**
PRIX



DÉBRIS D'OR
MONNAIES
ARGENTERIE
SUCCESSIONS



Lundi : 14h à 18h
Mardi au samedi
de 9h à 12h
et de 14h à 19h

7 rue Jean Legendre
COMPIEGNE près de l'Hôtel de Ville

03 44 86 29 81

www.numisor-compiegne.fr

Stationnement
REMBOURSE
pour toute transaction